

Contact : Sarah Burleraux
Tél. 07 72 45 69 58
communication@cc-gorgesardeche.fr

Vallon Pont d'Arc
Le 30 avril 2021

Ordures ménagères : installation de nouveaux conteneurs

La communauté de communes déploie actuellement des conteneurs supplémentaires sur les points de collecte des déchets ménagers. Objectif : absorber plus facilement les volumes d'emballage, de carton et de déchets résiduels. Le dispositif est opérationnel pour le démarrage de la saison estivale.

« Nous sommes confrontés à un manque de volume de conteneurs disponibles sur le territoire. Ce volume insuffisant est lié en partie à des problèmes de défaillance technique des conteneurs de notre prestataire Biloba, qui ne peuvent pas se remplir correctement, et en partie à cause d'un dimensionnement initial qui ne prenait pas assez en compte les variations saisonnières. Notre objectif est de passer la prochaine saison estivale dans des conditions acceptables », explique Luc Pichon, président de la communauté de communes.

Trois actions sont donc mises en œuvre :

Ajout de conteneurs d'emballages et de cartons

sur les points de collecte : 35 ont été déployés en mars et 65 conteneurs supplémentaires sont prévus en mai, répartis sur l'ensemble des communes. Ces conteneurs sont identiques aux conteneurs déjà présents sur les points de collecte.



Concernant les conteneurs à ordures ménagères, la collectivité a acheté des conteneurs de 4 m³ auprès d'un nouveau fournisseur, afin d'augmenter rapidement les volumes de bacs disponibles sur le territoire. 20 conteneurs sont installés d'ici le week-end de l'ascension, puis 25 supplémentaires sont attendus avant le pic de l'été. Ces conteneurs sont ajoutés sur les points de collecte en complément des conteneurs existants. Leur forme rectangulaire devrait faciliter leur remplissage et leur volume utile est le double des conteneurs actuels.



Par ailleurs, le double tambour est enlevé sur une partie des conteneurs existants : « *on estime que la suppression de ce double tambour situé sous la trappe d'ouverture peut doubler la capacité de remplissage des conteneurs. Nous pourrions ainsi comparer le taux de remplissage des conteneurs avec ou sans double tambour* », explique Jean-Claude Delon, vice-président en charge des ordures ménagères. Cette modification est en cours de réalisation par les agents techniques des communes et sera finalisée avant la mi-mai.

« *Il s'agit d'actions correctives à court terme, mais dans le même temps, nous travaillons avec le Sictoba sur des évolutions qui permettront d'améliorer durablement la collecte* », conclut le président Luc Pichon.